

**MANON-NOIROT PERE ET FILS**

(Siret : 48799341200021)

M. NOIROT87B avenue Général de Gaulle
21110 GENLIS

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPAC module chauffage et ECS

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 18 juillet 2025 au 18 juillet 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 18/11/2024 : 121065216 T 001 - MAAF ASSURANCES (Nîort)
- décennale au 18/11/2024 : 121065216 T 001 - MAAF ASSURANCES (Nîort)**Numéro QualiPAC : QPAC/16319**

Forme juridique : EURL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 14 mars 2025

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise**Association Qualité Energies Renouvelables**

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049

**QualiPAC est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.**

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective complémentaire QUALIPAC n° 300007105 déposée dans les Classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42.

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 18 juillet 2029 pour QualiPAC module chauffage et ECS

FR-APP-05 Rev22 - Février 2024